

**AMEN PREMIERE SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2005**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2005

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 Juin 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtée au 30 Juin 2005 en conformité avec le système comptable des entreprises.

(i) Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur la note 3.1 « portefeuille titres et revenus y afférents » des états financiers de la société AMEN PREMIERE SICAV. En effet, le portefeuille de la société comporte à hauteur de 1 859 000 DT d'obligations émises par la société Hela d'électroménager et de confort « BATAM » qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002. Les événements qui se sont succédés depuis le mois d'octobre 2002 dont notamment les reports et le non règlement de certaines échéances ainsi que l'incertitude qui caractérise l'engagement pris par les banques pour soutenir la société « BATAM », dans le cadre du règlement amiable font peser un doute significatif sur la capacité de la société émettrice à rembourser ces obligations.

Face à cette situation, la société a décidé de constater une dépréciation complémentaire de la valeur restante de ces obligations à partir de juillet 2005.

(ii) Les emplois en liquidités et en quasi-liquidités représentent 37,19% de l'actif, ce qui constitue un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 28 Juillet 2005

**Bilan arrêté au 30 juin 2005
(En Dinar Tunisien)**

	Notes	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	164 111 666	156 087 365	152 758 238
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		14 211 738	14 707 348	15 025 927
Obligations et valeurs assimilées		149 899 928	141 380 017	137 732 311
Placements monétaires et disponibilités		142 435 874	141 830 292	134 966 462
Placements monétaires	3.2	28 436 896	-	27 871 480
Disponibilités	3.3	113 998 978	141 830 292	107 094 982
TOTAL ACTIF		306 547 540	297 917 657	287 724 700
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		187 203	182 789	113 844
Créditeurs divers		39 871	35 573	29 203
TOTAL PASSIF		227 074	218 362	143 047
Capital	3.4	300 504 762	291 709 858	276 195 445
Sommes distribuables	3.5	5 815 704	5 989 437	11 386 208
Sommes distribuables exercices antérieurs		1 349	2 407	2 276
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 814 355	5 987 030	11 383 932
ACTIF NET		306 320 466	297 699 295	287 581 653
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		306 547 540	297 917 657	287 724 700

Etat de résultat
Période du 01-04-05 au 30-06-05
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Note	Période 01/04/2005 30/06/2005	Période 01/01/2005 30/06/2005	Période 01/04/2004 30/06/2004	Période 01/01/2004 30/06/2004	Exercice clos le 31/12/2004
Revenus du portefeuille-titres	3.1	1 947 758	3 811 536	1 721 384	3 347 674	7 092 123
Revenus des placements monétaires	3.2	1 474 113	2 912 848	1 851 880	3 674 333	6 928 125
Total des revenus de placements		3 421 871	6 724 384	3 573 264	7 022 007	14 020 248
Charges de gestion des placements	3.6	<550 205>	<1 078	<548 278>	<1 085	<1 857
Revenus Nets des placements		2 871 666	5 645 879	3 024 986	5 936 641	12 162 974
Autres charges	3.7	<80 414>	<159 136>	<80 629>	<159 280>	<324 354>
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 791 252	5 486 743	2 944 357	5 777 361	11 838 620
Régularisation du résultat d'exploitation	3.5	234 446	327 612	191 488	209 668	<454 688>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 025 698	5 814 355	3 135 845	5 987 029	11 383 932
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<234 446>	<327 612>	<191 488>	<209 668>	454 688
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		739 917	800 795	180 273	352 459	<69 962>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		<601 945>	<520 531>	<4 475>	<10 251>	845 433
Frais de négociation		<449>	<1 487>	<2 535>	<4 758>	<7 732>
Résultat non distribuable		137 523	278 777	173 263	337 450	767 739
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 928 775	5 765 520	3 117 620	6 114 811	12 606 359

Etat de variation de l'actif net
Période du 01-04-05 au 30-06-05
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période 01/04/2005 30/06/2005	Période 01/01/2005 30/06/2005	Période 01/04/2004 30/06/2004	Période 01/01/2004 30/06/2004	Exercice clos le 31/12/2004
VARIATION DE L'ACTIF NET					
RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 928 775	5 765 520	3 117 620	6 114 811	12 606 359
Résultat d'exploitation	2 791 252	5 486 743	2 944 357	5 777 361	11 838 620
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	739 917	800 795	180 273	352 459	<69 962>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	<601 945>	<520 531>	<4 475>	<10 251>	845 433
Frais de négociation de titres	<449>	<1 487>	<2 535>	<4 758>	<7 732>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	1 332	<11 254 055>	<12 341 726>	<12 341 726>	<12 341 728>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	15 092 512	24 227 347	19 306 532	18 059 416	1 450 228
Souscriptions					
- Capital	99 584 344	167 642 956	90 488 881	161 946 711	311 401 770
- Régularisation des sommes non distribuables	76 593	95 941	35 000	56 254	299 449
- Régularisation des sommes	1 506 983	3 731 390	1 579 457	5 182 904	9 848 370
Rachat					
- Capital	<84 738 339>	<143 629 449>	<71 506 960>	<144 140 081>	<309 502 976>
- Régularisation des sommes non distribuables	<64 550>	<78 909>	<25 304>	<47 316>	<327 376>
- Régularisation des sommes	<1 272 519>	<3 534 582>	<1 264 542>	<4 939 056>	<10 269 009>
VARIATION DE L'ACTIF NET	18 022 619	18 738 812	10 082 426	11 832 501	1 714 859
ACTIF NET					
En début de période	288 297 846	287 581 653	287 616 869	285 866 794	285 866 794
En fin de période	306 320 466	306 320 466	297 699 295	297 699 295	287 581 653
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	2 838 501	2 747 312	2 716 652	2 728 374	2 728
En fin de période	2 986 174	2 986 174	2 905 972	2 905 972	2 747
VALEUR LIQUIDATIVE	102,579	102,579	102,444	102,444	
TAUX DE RENDEMENT	4,04%	3,87%	4,11%	4,42%	4,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 JUIN 2005

1 REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 30-06-2005 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1 Portefeuille titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille titres est composé au 30-06-2005 d'obligations, des bons de trésor assimilables et de bons du trésor négociables en bourse. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	14 211 738
Obligations	66 095 839
Bons de trésor assimilable	76 884 029
BTNB	6 920 060
Total	164 111 666

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 30-06-05	% Actif Net
Action SICAV (Tunisie SICAV)	129 314	12 984 937	14 211 738	4,66

Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 30-06-05	% Actif Net
AB 2001	160 500	11 235 000	11 354 669	3,71
AFRICA 2003	7 000	700 000	733 141	0,24
AIL 2005	4 000	400 000	400 797	0,13
AIL 99 TB	12 400	489 562	506 912	0,17
AL00-1	40 000	800 476	841 596	0,27
AL00-2	50 000	3 007 019	3 105 059	1,01
AMEN LEASE 2001 A	7 445	431 810	453 531	0,15
AMEN LEASE 2001 B	53 500	3 745 000	3 939 654	1,29
E.O.AL 2001-2	9 930	575 940	593 264	0,19
E.O.AL 2002-1	30 000	2 160 000	2 251 966	0,74
OB AL 99-2	40 000	1 600 000	1 682 240	0,55
ATL 2002/1	15 000	900 000	937 812	0,31
ATL 2002/2	10 000	600 000	607 496	0,20
ATL 2003/1	15 000	1 200 000	1 221 024	0,40
ATL 2004/1	10 000	1 000 000	1 050 688	0,34
ATL 2004/2	5 000	500 000	507 056	0,17
BATAM 2001	20 000	2 000 000	1 859 000	0,61
BIAT 2002	23 000	2 300 000	2 361 695	0,77
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 001 648	0,65
CIL 2002/3	12 000	1 200 000	1 218 144	0,40
CIL 2004/1	15 000	1 500 000	1 563 060	0,51
CIL 2004/2	15 000	1 500 000	1 521 168	0,50

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 30-06-05	% Actif Net
CIL 2000/2	20 000	400 000	413 680	0,14
CIL 2001/1	30 000	1 202 304	1 267 704	0,41
CIL 2002/1	3 000	120 000	122 021	0,04
CIL 2002/2	10 000	1 000 000	1 047 344	0,34
CIL 2003/1	15 000	1 500 000	1 558 452	0,51
EL MAZRAA 2001	10 000	800 000	821 736	0,27
GL 2003-1	40 000	4 000 000	4 220 928	1,38
EL MOURADI 2002 B	10 000	1 000 000	1 050 304	0,34
OB MG 99 A	19 000	381 944	386 429	0,13
EL MOURADI SKANES				
BEACH 2003 B	6 000	600 000	602 002	0,20
MEUBLATEX 2001 B	20 000	2 000 000	2 096 656	0,68
MEUBLATEX 2001 A	10 000	1 000 000	1 048 328	0,34
PANOBOIS 2001 B	5 000	400 000	402 040	0,13
SELIMA CLUB 2002 B	5 000	500 000	501 068	0,16
SOTUVER 2002	10 000	1 000 000	1 020 098	0,33
TUNISIE FACTORING 2002	13 000	520 000	522 683	0,17
TUNISIE LEASING 2001-2	18 500	740 000	752 121	0,25
TUNISIE LEASING 2002-1	37 000	2 220 000	2 320 817	0,76
TUNISIE LEASING 2002-2	10 000	600 000	606 032	0,20
TUNISIE LEASING 2003-1	10 000	800 000	819 720	0,27
TUNISIE LEASING 2000-1	35 000	700 633	735 745	0,24
TOUTA 2002 B	2 000	200 000	209 205	0,07
UBCI 2001	19 000	1 900 000	1 943 580	0,63
UTL 2004	7 000	700 000	709 878	0,23
UTL 2000 A	10 000	200 000	205 648	0,07
Total		64 329 688	66 095 839	21,58

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-05 au 30-06-05	Période du 01-01-05 au 30-06-05	Période du 01-04-04 au 30-06-04	Période du 01-01-04 au 30-06-04
Revenu des obligations	1 171 936	2 058 191	1 046 968	2 221 548
Revenu des BTNB et BTA	775 822			1 126 126
Total	1 947 758	3 811 536	1 721 384	3 347 674

3.2 Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2005 à 28 436 896 DT et correspond à un certificat de dépôt ayant les caractéristiques suivantes :

Date souscription	Date échéance	Montant	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
30/09/2004	30/09/2006	30 000 000	2 408 097	27 591 903	28 436 896	9,28

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-05 au 30-06-05	Période du 01-01-05 au 30-06-05	Période du 01-04-04 au 30-06-04	Période du 01-01-04 au 30-06-04
Placement en compte courant à terme	1 032 736	2 028 411	1 744 702	3 548 578
Billets de trésorerie	-	-	-	1 278
Certificat de dépôt	287 877	565 416	-	-
Compte rémunéré	153 500	319 021	107 178	124 477
Total	1 474 113	2 912 848	1 851 880	3 674 333

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2005 à 113 998 978 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	105 000 000	107 616 197	35,13
Avoirs en banque		6 382 781	2,08
Total		113 998 978	37,22

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut
PLACT120407	AMEN BANK	15 144 658	5,5000%
PLACT150407	AMEN BANK	15 139 233	5,5000%
PLACT200607	AMEN BANK	15 019 890	5,5000%
PLACT210806	AMEN BANK	62 312 416	5,6000%
Total		107 616 197	

3.4 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social en début de période	276 195 445	
Souscriptions	167 642 956	
Rachats	<143 629 449	>
Frais de négociation	<1 487	>
Plus values potentielles sur titres OPCVM	200 795	
Plus ou moins values réalisées sur emprunts sociétés	<605 488	
Plus ou moins values reportées sur emprunts sociétés	600 000	
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	84 958	
Réglu sommes non distribuables (souscriptions)	95 941	
Réglu sommes non distribuables (rachat)	<78 909	>
Total	300 504 762	

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2005 au 30/06/2005 s'élève à 18 738 813 DT.

Le nombre de titres d' Amen Première au 30/06/2005 est de 2 986 174 contre 2 747 312 au 31/12/2004.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-04	3 501
Nombre d'actionnaires entrants	205
Nombre d'actionnaires sortants	<277>
Nombre d'actionnaires au 30-06-05	3 429

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30-06-2005 s'élèvent à 5 815 704 dinars et se détaillent comme suit :

Sommes distribuables exercices antérieurs	1 349
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 814 355
Total	5 815 704

Les sommes distribuables de l'exercice en cours s'élèvent à 5 814 355 dinars et se détaillent comme suit :

Résultat d'exploitation	5 486 743
Régularisation du résultat d'exploitation	327 612
Total	5 814 355

3.6 Charges de gestion

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AMEN PREMIERE avec AMEN INVEST.

3.7 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre le coût des services bancaires figure au niveau de cette rubrique.

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2005

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2005

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 juin 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 30 juin 2005 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en liquidités et en quasi-liquidités représentent 20,36% de l'actif, ce qui constitue un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil BOURAOUI
Tunis, le 28 juillet 2005

Bilan arrêté au 30 juin 2005
(En Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
ACTIF				
Portefeuille-titres		33 620 459	14 551 797	23 395 041
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	2 560 747	74 963	1 146 386
Obligations et valeurs assmilées	3.2	31 059 712	14 476 834	22 248 655
Placements monétaires et disponibilités		18 485 855	1 708 244	11 564 678
Placements monétaires	3.3	7 874 836	-	4 749 809
Disponibilités	3.4	10 611 019	1 708 244	6 814 869
TOTAL ACTIF		52 106 314	16 260 041	34 959 719
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		20 099	-	-
Créditeurs divers		4 493	660	1 660
TOTAL PASSIF		24 592	660	1 660
Capital	3.5	48 567 840	15 872 768	33 344 344
Sommes distribuables	3.10	3 513 882	386 613	1 613 715
Sommes capitalisables exercices antérieurs		2 349 285	-	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 164 597	386 613	1 613 715
ACTIF NET		52 081 722	16 259 381	34 958 059
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		52 106 314	16 260 041	34 959 719

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers
 Les chiffres au 30/06/2004 et 31/12/2004 ont été retraités (Voir note 3.2(i))

Etat de résultat
Période du 01-04-05 au 30-06-05
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Note	Période 01/04/2005 30/06/2005	Période 01/01/2005 30/06/2005	Période 01/04/2004 30/06/2004	Période 01/01/2004 30/06/2004	Exercice clos le 31/12/2004
Revenus du portefeuille-titres	3	413 939	780 747	149 960	259 861	712 665
Revenus des placements monétaires	3	164 709	299 697	31 861	73 620	177 044
Total des revenus de placements		578 648	1 080 444	181 821	333 481	889 709
Charges de gestion des placements	3	<58 217>	<80 652>	-	-	
Revenus Nets des placements		520 431	999 792	181 821	333 481	889 709
Autres charges	3	<13 107>	<23 727>	<4 160>	<7 472>	<20 480>
RESULTAT D'EXPLOITATION		507 324	976 065	177 661	326 009	869 229
Régularisation du résultat d'exploitation	3	164 293	188 532	55 599	60 605	744 486
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		671 617	1 164 597	233 260	386 614	1 613 715
Régularisation du résultat d'exploitation		<164 293>	<188 532>	<55 599>	<60 605>	<744 486>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur		15 860	1 545	1 941	275	<1 663>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des		16 524	23 871	20 774	31 898	109 495
Frais de négociation		<377>	<873>	-	<196>	<3 170>
Résultat non distribuable		32 007	24 543	22 715	31 977	104 662
RESULTAT NET DE LA PERIODE		539 331	1 000 608	200 376	357 986	973 891

Etat de variation de l'actif net
Période du 01-04-05 au 30-06-05
(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Période 01/04/2005 30/06/2005	Période 01/01/2005 30/06/2005	Période 01/04/2004 30/06/2004	Période 01/01/2004 30/06/2004	Exercice clos le 31/12/2004
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	539 331	1 000 608	200 376	357 986	973 891
Résultat d'exploitation	507 324	976 065	177 661	326 009	869 229
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	15 860	1 545	1 941	275	<1 663>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	16 524	23 871	20 774	31 898	109 495
Frais de négociation de titres	<377>	<873>	-	<196>	<3 170>
TRANSACTIONS SUR LE	10 193 737	16 123 055	3 654 586	5 796 563	23 879 337
Souscriptions					
- Capital	28 432 491	42 965 528	7 712 256	13 503	44 773 069
- Régularisation des sommes non distribuables	4 216	5 999	522 291	842 641	3 824 453
- Régularisation des sommes distribuables	1 918 304	2 701 782	-	-	-
Rachat					
- Capital	<18 866	<27 766	<4 283	<8 037	<22 785
- Régularisation des sommes non distribuables	<4 223>	<6 210>	<296	<511	<1 933 142>
- Régularisation des sommes distribuables	<1 291	<1 777	106>	570>	-
	036>	679>	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 733 068	17 123 663	3 854 961	6 154 549	24 853 228
ACTIF NET					
En début de période	41 348 655	34 958 059	12 404	10 104	10 104 832
En fin de période	52 081 722	52 081 722	16 259	16 259	34 958 059
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 618	1 384	510	421	421
En fin de période	2 015	2 015	660	660	1 384
VALEUR LIQUIDATIVE	25,845				
TAUX DE RENDEMENT	4.60%	4.74%	5.27%	5.34%	5.39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2005

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2005 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-05	% actif net
Titres Sicav				
Amen Première	24 962	2 558 294	2 560 277	4,92
Actions cotées				
BT	5	255	470	0,001
Total		2 558 549	2 560 747	4,921

3.2 Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2005	% actif net
BTA				
BTA090215	7 500	7 530 697	7 694 095	14,77
BTA090714	5 700	5 998 679	6 366 633	12,22
BTA140414	9 200	9 517 400	9 635 362	18,50
Total		23 046 776	23 696 090	45,49

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2005	% actif net
-------------	----------	-----------------	----------------------	-------------

BTNB				
BTNB0507850	240	48 813	49 314	0,09
BTNB0206105	1 000	100 000	103 337	0,20
Total		148 813	152 651	0,29

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2005	% actif net
Obligations				
AB 2001	10 000	700 000	707 456	1,36
AFRICA 2003 A	3 000	300 000	314 203	0,60
AIL 2005	2 000	200 000	200 398	0,38
AL 2002-1	1 000	72 000	75 065	0,16
ATL 2002-1	1 000	60 000	62 521	0,12
ATL 2003-1	5 000	400 000	407 008	0,78
ATL 2004-2	10 000	1 000 000	1 014 112	1,95
BTEI 2004	1 500	150 000	150 124	0,29
CIL 2004/2	5 000	500 000	507 056	0,97
CIL 2000-2	1 700	34 000	35 163	0,07
CIL 2003-1	2 000	200 000	207 794	0,40
GL 2003-1	3 000	300 000	316 570	0,61
GL 2003-2	10 000	1 000 000	1 021 536	1,96
MSB 2003 B	6 000	600 000	602 002	1,16
SELIMA 2002 B	1 000	100 000	100 214	0,19
SEPCM 2002	1 000	71 429	72 508	0,14
T.FACTORING	2 000	80 000	80 413	0,15
TLG 2004-1	10 000	800 000	808 048	1,55
TLG 2002-2	1 000	60 000	60 603	0,12
TLG 2003-1	2 000	160 000	163 944	0,31
UTL 2004	3 000	300 000	304 233	0,58
Total		7 087 429	7 210 971	13,85
Total général		30 283 018	31 059 712	59,63

(i) Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Montant	38 726	27 898	71 885

3.3 Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-05 à 7 874 836 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt ainsi que de billets de trésorerie dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	Banque de Tunisie	07/11/05	1 957 178	1 969 076	3,78
Certificat de dépôt	AMEN BANK	AMEN BANK	09/07/05	3 995 340	3 996 271	7,67
Certificat de dépôt	AMEN BANK	AMEN BANK	09/07/05	499 417	499 534	0,96
Certificat de dépôt	AMEN BANK	Banque de Tunisie	14/12/06	1 379 595	1 409 955	2,71
Total				7 831 530	7 874 836	15,12

3.4 Placement en compte courant à terme

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2005 à 10 611 019 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	10 400 000	10 490 953	20,14
Avoirs en banque		120 066	0,23
Total		10 611 019	20,37

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux
PLAT 100407	AMEN BANK	10-04-2007	500 000	504 942	5,50
PLAT 141206	AMEN BANK	14-12-2006	700 000	716 792	5,50
PLAT 230607	AMEN BANK	23-06-2007	4 000 000	4 003 858	5,50
PLAT 290906A	AMEN BANK	29-09-2006	600 000	619 890	5,50
PLAT 290906B	AMEN BANK	29-09-2006	600 000	619 890	5,50
PLAT 300507	AMEN BANK	30-05-2007	3 000 000	3 011 573	5,50
PLAT 310306	AMEN BANK	31-03-2006	200 000	211 019	5,50
PLAT 310507	AMEN BANK	31-05-2007	800 000	802 989	5,50
Total				10 490 953	

3.5 Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 17 123 663 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : 15 223 496

Variation de la part Revenu : 1 900 167

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Souscriptions	42 965 528
Rachats	-27 766 365
Frais de négociation	-873
VDE / actions et titres OPCVM	1 984
VDE / actions cote permanente	215
+/- value réal. Sur emp société	-1
+/- value réal. sur titres OPCVM	24 279
+/- report sur titres OPCVM	-582
+/- report sur act. cote permanente	-71
+/- value réa sur obligation. Etat	-407
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	5 999
Régul sommes non distribuables (rachat)	-6 210
Variation de la part Capital	15 223 496

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du résultat d'exploitation	188 532
Régul résultat ex clos capitalisable	735 570
Résultat d'exploitation	976 065
Variation de la part Revenu	1 900 167

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-04	1 384 178
Nombre d'actions souscrites	2 030 212
Nombre d'actions rachetées	1 399 270
Nombre d'actions en circulation au 30-06-05	2 015 120

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-04	362
Nombre d'actionnaires entrants	249
Nombre d'actionnaires sortants	51
Nombre d'actionnaires au 30-06-05	560

3.6 Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-05 au 30-06-05	Période du 01-01-05 au 30-06-05	Période du 01-04-04 au 30-06-04	Période du 01-01-04 au 30-06-04	Période du 01-01-04 au 31-12-04
Dividendes	13	32 626	1 762	1 762	1 762
Revenu des obligations	99 897	194 060	80 242	139 181	304 680
Revenu des BTNB et	314 029	554 061	67 956	118 918	406 223
Total	413 939	780 747	149 960	259 861	712 665

3.7 Revenus des placements monétaires

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01-04-05 au 30-06-05	du 01-01-05 au 30-06-05	du 01-04-04 au 30-06-04	du 01-01-04 au 30-06-04	du 01-01-04 au 31-12-04
<i>Billets de trésorerie</i>	350	2 470	30 576	70 483	3 122
<i>Certificat de dépôt</i>	38 329	73 534	-	-	19 215
<i>Placement en compte</i>	126 030	223 610	944	2 796	153 951
<i>Compte Rémunéré</i>	-	83	341	341	756
Total	164 709	299 697	31 861	73 620	177 044

3.8 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les frais de gestion de SICAV AMEN par la société AMEN INVEST sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément à l'avenant à la convention de gestion signée entre les deux parties en date du 17 février 2005.

3.9 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le solde de cette rubrique a atteint un montant de 13 107 dinars au courant du deuxième trimestre 2005 et se détaille comme suit :

	Avril 2005	Mai 2005	Juin 2005
Redevance CMF	3 635	3 988	4 287
Charge TCL	436	355	406
Total	4 071	4 343	4 693

3.10 Sommes capitalisables de la période

A partir 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

3.11 Sommes distribuables et sommes non distribuables

SICAV AMEN s'est transformée en SICAV de capitalisation (assemblée générale extraordinaire du 04-12-03 ayant décidé la transformation de la société de SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation). Les mouvements de souscriptions et de rachats sont imputés intégralement au niveau de la rubrique capital et de la rubrique sommes capitalisables de l'exercice.

Ainsi, aucun mouvement n'est constaté au niveau des rubriques afférentes aux sommes distribuables et aux sommes non distribuables.

SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISIE SICAV ARRETEE AU 30 JUIN 2005**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
arrêtés au 30 juin 2005**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 4 Mars 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Juin 2005 font apparaître un total du bilan de D : 217.446.422, un actif net de D : 216.891.614 et un bénéfice de la période de D : 2.100.333.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV arrêtés au 30 Juin 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Electroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation à hauteur de 83% a été constatée en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, la valeur nette des emplois en obligations "BATAM" s'élève au 30 juin 2005 à D: 472.234.

Tunis, le 26 juillet 2005

Le Commissaire aux Comptes

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2005
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

ACTIF	Note	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Portefeuille-titres	4	148 687 500	137 347 653	145 831 120
Obligations et valeurs assimilées		138 569 166	128 423 931	136 143 284
Titres OPCVM		10 118 334	8 923 722	9 687 836
Placements monétaires et disponibilités		68 714 029	55 167 738	66 137 440
Placements monétaires	6	68 160 272	55 099 415	66 027 105
Disponibilités		553 757	68 323	110 335
Créances d'exploitation	12	44 893	154 962	-
TOTAL ACTIF		217 446 422	192 670 353	211 968 560
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	449 514	422 810	482 861
Autres créditeurs divers	9	105 294	70 637	110 682
TOTAL PASSIF		554 808	493 447	593 543
ACTIF NET				
Capital	13	212 242 581	187 977 868	202 752 897
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		4 649 033	4 199 038	8 622 120
ACTIF NET		216 891 614	192 176 906	211 375 017
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		217 446 422	192 670 353	211 968 560

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2005	Période du 01/01 au 30/06/2005	Période du 01/04 au 30/06/2004	Période du 01/01 au 30/06/2004	Année 2004
Revenus du portefeuille-titres	5	2 430 882	4 208 001	1 911 004	3 634 831	7 262 330
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 954 338	3 731 457	1 633 299	3 244 014	6 871 513
Revenus des titres OPCVM		476 544	476 544	277 705	390 817	390 817
Revenus des placements monétaires	7	716 207	1 523 452	772 518	1 534 942	3 119 795
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 147 089	5 731 453	2 683 522	5 169 773	10 382 125
Charges de gestion des placements	10	(528 840)	(1 050 663)	(469 789)	(932 456)	(1 976 448)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 618 249	4 680 790	2 213 733	4 237 317	8 405 677
Autres produits		6 903	11 066	-	3 845	7 753
Autres charges	11	(53 360)	(106 395)	(47 352)	(93 990)	(198 099)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 571 792	4 585 461	2 166 381	4 147 172	8 215 331
Régularisation du résultat d'exploitation		93 500	63 572	55 689	51 866	406 789
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 665 292	4 649 033	2 222 070	4 199 038	8 622 120
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(93 500)	(63 572)	(55 689)	(51 866)	(406 789)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(605 486)	(756 034)	(159 330)	(231 735)	(1 795 359)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		134 027	309 631	324 675	634 460	2 576 479
RESULTAT DE LA PERIODE		2 100 333	4 139 058	2 331 726	4 549 897	8 996 451

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2005	Période du 01/01 au 30/06/2005	Période du 01/04 au 30/06/2004	Période du 01/01 au 30/06/2004	Année 2004
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 100 333	4 139 058	2 331 726	4 549 897	8 996 451
Résultat d'exploitation	2 571 792	4 585 461	2 166 381	4 147 172	8 215 331
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(605 486)	(756 034)	(159 330)	(231 735)	(1 795 359)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	134 027	309 631	324 675	634 460	2 576 479
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 316 265	1 377 539	2 940 388	5 779 453	20 531 010
Souscriptions					
- Capital	60 101 370	102 195 271	47 485 346	83 803 881	178 636 184
- Régularisation des sommes non	4 261 505	4 260 796	3 690 566	3 710 778	8 113 594
- Régularisation des sommes	(789 622)	1 228 476	(745 022)	1 005 877	4 234 261
Rachats					
- Capital	(55 083 591)	(100 926 687)	(44 724 061)	(78 316 097)	(159 379 975)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 215 967)	(4 215 413)	(3 449 371)	(3 470 975)	(7 245 582)
- Régularisation des sommes	1 042 570	(1 164 904)	682 930	(954 011)	(3 827 472)
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 416 598	5 516 597	5 272 114	10 329 350	29 527 461
ACTIF NET					
En début de période	209 475 016	211 375 017	186 904 792	181 847 556	181 847 556
En fin de période	216 891 614	216 891 614	192 176 906	192 176 906	211 375 017
NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
En début de période	1 924 798	1 961 061	1 793 602	1 765 980	1 765 980
En fin de période	1 973 331	1 973 331	1 821 576	1 821 576	1 961 061
VALEUR LIQUIDATIVE	109,911	109,911	105,500	105,500	107,786
TAUX DE RENDEMENT	0,99%	1,97%	1,24%	2,45%	4,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2005

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2005, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2005 à D: 148.687.500 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/06/2005	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		137 941 005	138 569 166	63,89%
Obligations des sociétés		48 628 238	47 625 970	21,96%
AIL 2002 A	5 000	300 000	317 760	0,15%
AIL 2000 A	10 000	200 000	205 278	0,09%
AIL 2005	5 000	500 000	501 139	0,23%
AIL 99 A	10 500	418 337	433 482	0,20%
AMEN BANK 2001	30 000	2 100 000	2 122 369	0,98%
E.O AL 2002-1	27 000	1 944 000	2 026 766	0,93%
OB AL 99-2	10 000	400 000	420 559	0,19%
AMEN LEASE 2001 A	20 500	1 189 000	1 248 808	0,58%
ATL 2000/1	10 000	600 000	630 838	0,29%
ATL 2000/2	15 000	300 000	308 469	0,14%
ATL 2001/1	10 000	400 000	418 687	0,19%
ATL 2002/1	30 000	1 800 000	1 875 614	0,86%
ATL 2002/2	5 000	300 000	303 747	0,14%
ATL 2003/1	17 400	1 392 000	1 416 383	0,65%
ATL 2004/1	14 000	1 400 000	1 470 967	0,68%
ATL 2004/2	18 500	1 850 000	1 876 113	0,87%
BATAM 2000	24 800	996 023	170 041	0,08%
BATAM 2001	8 000	800 000	137 150	0,06%
BATAM 2002	5 000	465 000	78 466	0,04%
BATAM 98	50 500	505 000	86 576	0,04%
BIAT 2002	50 000	5 000 000	5 134 137	2,37%
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 001 644	0,92%
BTKD 98	6 640	265 340	275 251	0,13%
BTKD 2002	14 500	870 000	901 467	0,42%
CIL 2002/2	6 400	640 000	670 299	0,31%
CIL 2002/3	10 000	1 000 000	1 015 123	0,47%
CIL 2004/2	15 000	1 500 000	1 521 173	0,70%
C.D.S 2001	5 500	220 000	228 143	0,11%
CIL 2001/1	15 000	600 000	632 698	0,29%
CIL2000/2	5 000	100 000	103 421	0,05%
DJERBA AGHIR 2000 A	4 150	259 375	263 036	0,12%
EL MAZRAA 2001	10 000	800 000	821 738	0,38%
GL 2002/1	15 500	1 550 000	1 640 707	0,76%
GL 2003-1	12 000	1 200 000	1 266 279	0,58%
GL 2003/2	6 500	650 000	663 997	0,31%
GL 2001 A	15 000	600 000	632 856	0,29%
GL 2001-2	6 500	520 000	535 557	0,25%

GL 2004-1	15 000	1 500 000	1 540 521	0,71%
Hôtel HOURIA 2000 B	4 200	315 050	316 562	0,15%
MIRAMAR 2000	4 000	160 000	164 934	0,08%
OB MG 99 A	4 000	80 262	81 152	0,04%
PALM MARINA 2001 B	2 000	120 000	120 972	0,06%
PANOBOIS 2001 A	2 000	160 000	160 815	0,07%
SELIMA CLUB 2002 B	4 500	450 000	450 962	0,21%
SEPCM 2002	2 500	178 573	181 273	0,08%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	400 000	401 335	0,19%
SOTUVER 2002	6 000	600 000	612 059	0,28%
TUNISIE LEASING 2000-1	9 000	180 000	189 031	0,09%
TUNISIE LEASING 2001-1	10 200	409 533	422 989	0,20%
TUNISIE LEASING 2002-1	21 814	1 308 840	1 368 279	0,63%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 700	102 000	103 026	0,05%
TUNISIE LEASING 2003-1	5 500	440 000	450 847	0,21%
TUNISIE LEASING 2004-1	17 600	1 408 000	1 422 159	0,66%
TUNISIE LEASING 2004-2	21 000	2 100 000	2 129 642	0,98%
TOUTA 2002 A	5 000	500 000	523 013	0,24%
TOUTA 2002 B	1 000	100 000	104 603	0,05%
TUNISIE FACTORING 2002	7 000	280 000	281 446	0,13%
UBCI 2001	10 000	1 000 000	1 022 937	0,47%
UTL 2000 C	10 000	201 905	206 559	0,10%
UTL 2004	10 000	1 000 000	1 014 115	0,47%
Bons du trésor négociables en bourse		4 798 220	5 035 970	2,32%
B.T.N JUIN 97/10	500	100 000	100 537	0,05%
B.T.N OCT 97/10	1 000	300 000	315 274	0,15%
B.T.N.B 11/97	2 000	618 607	641 733	0,30%
B.T.N.B 8/97-10	1 000	300 000	318 227	0,15%
B.T.N.B 9/97	3 000	900 000	951 232	0,44%
B.T.N.B1 8/97-10	1 000	300 000	318 335	0,15%
B.T.N.B2 8/97-10	1 500	450 000	477 666	0,22%
B.T.N.B3 8/97-10	1 000	300 000	318 552	0,15%
B.T.N.B4 8/97-10	1 000	300 000	318 791	0,15%
BTN DEC 97/10/1	1 000	300 000	311 916	0,14%
BTN DEC 97/10/2	2 000	600 000	623 888	0,29%
BTNB 11/96	1 545	329 613	339 817	0,16%
Bons du trésor assimilables		84 514 547	85 907 226	39,61%
BTA 03-2009-6.5%	6 087	6 236 132	6 334 124	2,92%
BTA 04-2010-6.750%	19 730	20 358 701	20 592 217	9,49%
BTA 07 2014 8.250%	376	406 901	435 667	0,20%
BTA 04 2014 7.50%	29 923	31 024 380	31 431 331	14,49%
BTA 07 2007 5.625%	400	400 050	418 272	0,19%
BTA 02-2015-7%	26 050	26 088 385	26 695 615	12,31%
Titres d'OPCVM		10 212 592	10 118 334	4,67%
MILLENUM OBLI SICAV	4 718	490 027	488 313	0,23%
FIDELITY SICAV	23 773	2 451 604	2 459 745	1,13%
SICAV AXIS TRESORERI	9 153	949 350	949 789	0,44%
SANADETT SICAV	20 730	2 201 924	2 190 871	1,01%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	20 191	2 108 443	2 071 354	0,96%
UNIVERS OBLIG. SICAV	19 193	2 011 244	1 958 263	0,90%
TOTAL		148 153 598	148 687 500	68,55%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 2.430.882 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2005, contre D : 1.911.004 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2005	Trimestre 2 2004
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	646 259	742 668
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	1 308 079	890 631
Revenus des titres OPCVM		
<i>Dividendes</i>	476 544	277 705
TOTAL	2 430 882	1 911 004

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2005 à D : 68.160.272 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2005	% Actif net
Dépôt à vue		16 776 366	16 908 619	7,80%
Amen bank PASTEUR		12 863 000	12 955 709	5,97%
Amen bank SOUSSE		532 610	537 989	0,25%
Amen bank NABEUL		2 291 039	2 314 193	1,07%
Amen bank SFAX		783 347	791 264	0,36%
Amen bank HAMMAM SOUSSE		306 369	309 463	0,14%
Compte à terme		10 220 000	10 548 640	4,86%
Amen bank pasteur au 03/09/2005 (au taux du TMM+0,5%)		5 000 000	5 181 425	2,39%
Amen bank pasteur au 12/11/2005 (au taux du TMM+0,5%)		5 000 000	5 139 233	2,37%
Amen bank pasteur au 03/09/2006 (au taux du TMM+0,5%)		220 000	227 983	0,11%
Certificat de dépôt		993 061	993 953	0,46%
Arab bankig corporation- Tunisie au 22/06/05 à 4,5% pour 70	1 000 000	993 061	993 953	0,46%
Billets de trésorerie	40 400 000	39 224 511	39 709 060	18,31%
ATL du 15/06/2005 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 979 761	0,91%
Total émetteur ATL	2 000 000	1 975 385	1 979 761	0,91%
AIL au 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours garantie par la	450 000	360 960	369 374	0,17%
Total émetteur AIL	450 000	360 960	369 374	0,17%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,2% pour 1450 jours	300 000	246 047	248 502	0,11%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours	350 000	273 021	275 813	0,13%
Total émetteur AIL	650 000	519 068	524 315	0,24%
CARTHAGO du 13/05/2005 à 6% pour 100 jours	600 000	592 131	594 570	0,27%
CARTHAGO du 15/06/2005 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	990 279	0,46%
CARTHAGO du 23/06/2005 à 6% pour 90 jours	500 000	494 089	494 614	0,23%
CARTHAGO du 03/05/2005 à 6% pour 120 jours	500 000	492 157	496 013	0,23%
CARTHAGO du 02/06/2005 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	991 987	0,46%
Total émetteur CARTHAGO	3 600 000	3 554 731	3 567 464	1,64%
CDS du 03/05/2005 à 8% pour 230 jours	1 000 000	961 099	971 078	0,45%
CDS du 03/05/2005 à 8% pour 210 jours	1 000 000	964 331	974 352	0,45%
Total émetteur CDS	2 000 000	1 925 431	1 945 431	0,90%
CEDRIA du 30/06/2005 à 6,75% pour 70 jours	1 500 000	1 484 454	1 484 676	0,68%
CEDRIA du 22/04/2005 à 6,75% pour 180 jours	1 000 000	973 881	984 039	0,45%
CEDRIA du 11/04/2005 à 6,84% pour 100 jours	1 100 000	1 083 592	1 096 882	0,51%
Total émetteur CEDRIA	3 600 000	3 541 927	3 565 597	1,64%
CIL du 06/09/2004 à 6,906% pour 360 jours	2 000 000	1 896 638	1 982 199	0,91%
Total émetteur CIL	2 000 000	1 896 638	1 982 199	0,91%
STE ALMES du 31/05/2005 à 6,84% pour 100 jours	1 500 000	1 477 625	1 484 561	0,68%
STE ALMES du 30/06/2005 à 6,75% pour 70 jours	750 000	742 227	742 338	0,34%
Total émetteur STE ALMES	2 250 000	2 219 852	2 226 899	1,03%
STE FLEXO PRINT du 27/01/2005 à 8% pour 160 jours	600 000	583 519	599 485	0,28%
STE FLEXO PRINT du 22/04/2005 à 8% pour 180 jours	900 000	872 308	883 077	0,41%
STE FLEXO PRINT du 30/03/2005 à 8% pour 180 jours	900 000	872 308	886 615	0,41%
Total émetteur STE FLEXO PRINT	2 400 000	2 328 135	2 369 177	1,09%
STE LA SNA du 30/06/2005 à 6,75% pour 70 jours	2 250 000	2 226 681	2 227 014	1,03%
STE LA SNA du 03/05/2005 à 6% pour 120 jours	1 000 000	984 314	992 026	0,46%
Total émetteur STE LA SNA	3 250 000	3 210 995	3 219 040	1,48%
PALM BEACH HOTELS TUNISIA du 09/11/2004 à 7,2%	450 000	425 196	440 883	0,20%
PALM BEACH HOTELS TUNISIA du 09/11/2004 à 7,2%	450 000	403 589	418 265	0,19%
Total émetteur TBS	900 000	828 784	859 147	0,40%
ELECTROSTAR SA du 23/03/2005 à 7% pour 120 jours	300 000	294 528	299 088	0,14%
Total émetteur ELECTROSTAR SA	300 000	294 528	299 088	0,14%
TL du 14/01/2005 à 6,5% pour 180 jours	2 000 000	1 949 637	1 996 642	0,92%
TL du 20/09/2004 à 6,75% pour 360 jours	1 000 000	949 415	989 321	0,46%
TL du 30/05/2005 à 6,5% pour 190 jours	3 000 000	2 920 397	2 933 804	1,35%
TL du 17/05/2005 à 6,22% pour 90 jours	1 000 000	987 750	993 875	0,46%
Total émetteur TL	7 000 000	6 807 199	6 913 643	3,19%
TUNISIE FACTORING du 28/06/2005 à 6,5% pour 170 jours	3 000 000	2 928 527	2 929 788	1,35%
TUNISIE FACTORING du 28/06/2005 à 6,35% pour 90 jours	1 000 000	987 498	987 915	0,46%
TUNISIE FACTORING du 17/02/2005 à 6,5% pour 180 jours	3 000 000	2 924 455	2 980 694	1,37%
TUNISIE FACTORING du 17/01/2005 à 6,5% pour 190 jours	3 000 000	2 920 397	2 989 526	1,38%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	10 000 000	9 760 878	9 887 924	4,56%
Total général		67 213 937	68 160 272	31,43%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.04 au 30.06.2005 à D : 716.207, contre D : 772.518 pour la période du 01.04 au 30.06.2004 et présente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2005 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie, les bons de trésor à court terme et les certificats de dépôt, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2005	Trimestre 2 2004
Intérêts des billets de trésorerie	463 060	428 325
Intérêts des certificats de dépôt	9 024	11 780
Intérêts des dépôts à vue	244 123	285 913
Intérêts des bons de trésor à court terme	-	46 500
TOTAL	716 207	772 518

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30-06-2005 à D: 449.514, contre D : 422.810 au 30-06-2004 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 avril 2005 au 30 juin 2005 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2004</u>
Montant HT	448 170	398 126
TVA	80 670	71 663
Total TTC	528 840	469 789
Retenue à la source	79 326	46 979
Net à payer	449 514	422 810

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2005 à D: 105.294, contre D: 70.637 au 30-06-2004 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2004</u>
Redevance CMF	18 069	16 000
Retenues à la source sur commissions	79 326	46 979
Autres	7 899	7 658
Total	105 294	70 637

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2005 à D: 528.840, contre D: 469.789 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 2ème trimestre 2005.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2005 à D: 53.360 contre D: 47.352 pour la même période de de l'exercice précédent et englobent la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2005 à D: 44.893, contre D: 154.962 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2004</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 juin	44 840	154 962
Autres	53	-
Total	44 893	154 962

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2005 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2004</u>		
Montant		202 752 897
Nombre de titres		1 961 061
Nombre d'actionnaires		6 702
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant		102 195 271
Nombre de titres émis		988 454
Nombre d'actionnaires nouveaux		1 072

Rachats effectués

Montant	(100 926 687)
Nombre de titres rachetés	(976 184)
Nombre d'actionnaires sortants	(768)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(756 034)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	309 631
Régularisation des sommes non distribuables	(8 568)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	8 622 120
Régularisation des résultats incorporés au capital	53 951

Capital au 30-06-2005

Montant	212 242 581
Nombre de titres	1 973 331
Nombre d'actionnaires	7 006

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 Juin 2005.

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 30 JUIN 2005**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2005**

5- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

6- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

7- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

8- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Juin 2005 font apparaître un total du bilan de D : 2.818.255, un actif net de D : 2.810.811 et un bénéfice de la période de D : 27.005.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

9- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV-PLUS » arrêtés au 30 Juin 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 juillet 2005

Le Commissaire aux Comptes**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2005
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

ACTIF	Note	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Portefeuille-titres	4	2 207 959	1 248 468	1 077 251
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		240	248	234
Obligations et valeurs assimilées		2 078 586	1 248 220	1 077 017
Titres OPCVM		129 133	-	-
Placements monétaires et disponibilités		604 143	410 626	487 390
Placements monétaires	6	600 156	410 209	484 642
Disponibilités		3 987	417	2 748
Créances d'exploitation		6 153	-	607
Autres actifs		-	877	877
TOTAL ACTIF		2 818 255	1 659 971	1 566 125
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	5 563	5 232	3 389
Autres créditeurs divers	9	1 881	3 200	1 161
TOTAL PASSIF		7 444	8 432	4 550
ACTIF NET				
Capital	12	2 755 529	1 618 857	1 498 210
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		55 282	32 682	63 365
ACTIF NET		2 810 811	1 651 539	1 561 575
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 818 255	1 659 971	1 566 125

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	N	Période au	Période au	Période au	Période au	Année 2004
Revenus du portefeuille-	5	27 256	46 509	24 228	50 545	83 816
Revenus des obligations et valeurs		27 256	46 509	24 228	50 545	83 816
Revenus des placements monétaires	7	6 482	13 046	6 192	13 386	21 854
TOTAL DES REVENUS DES		33 738	59 555	30 420	63 931	105 670
Charges de gestion des	10	(6 545)	(11 656)	(5 813)	(12 537)	(20 334)
REVENU NET DES PLACEMENTS		27 193	47 899	24 607	51 394	85 336
Autres		35	66	-	31	106
Autres	11	(654)	(1 186)	(554)	(1 202)	(1 981)
RESULTAT		26 574	46 779	24 053	50 223	83 461
Régularisation du résultat d'exploitation		6 959	8 503	(14 538)	(17 541)	(20 096)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA		33 533	55 282	9 515	32 682	63 365
Régularisation du résultat d'exploitation		(6 959)	(8 503)	14 538	17 542	20 096
Variation des plus (ou moins) values		227	(443)	(1 963)	(6 247)	(7 103)
Plus (ou moins) values réalisées sur		204	1 051	8 221	17 757	19 598
RESULTAT DE LA		27 005	47 387	30 311	61 734	95 956

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1/04 au 30/06/20	Période du 1/01 au 30/06/20	Période du 1/04 au 30/06/20	Période du 1/01 au 30/06/20	Année 2004
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS	27 005	47 387	30 311	61 734	95 957
Résultat d'exploitation	26 574	46 779	24 053	50 224	83 462
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	227	(443)	(1 963)	(6 247)	(7 103)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	204	1 051	8 221	17 757	19 598
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	540 219	1 201	(785)	(1 192)	(1 317)
Souscriptions					
- Capital	760 340	1 705	346 164	722 985	1 453
- Régularisation des sommes non distribuables	72 221	72 266	28 296	28 577	60 720
- Régularisation des sommes distribuables	(29 630)	13 486	(9 277)	6 727	32 759
Rachats					
- Capital	(248)	(560)	(1 086)	(1 853)	(2 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(23 743)	(23 761)	(72 743)	(73 419)	(110)
- Régularisation des sommes distribuables	9 808	(4 983)	9 395	(24 268)	(52 855)
VARIATION DE L'ACTIF NET	567 224	1 249	(754)	(1 131)	(1 221)
ACTIF NET					
En début de période	2 243	1 561	2 406	2 782	2 782
En fin de période	2 810	2 810	1 651	1 651	1 561
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	62 991	44 276	70 730	82 757	82 757
En fin de période	78 109	78 109	47 872	47 872	44 276
VALEUR LIQUIDATIVE	35,986	35,986	34,499	34,499	35,269
TAUX DE RENDEMENT	1,03%	2,03%	1,41%	2,60%	4,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2005

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les

sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2005, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.5- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.6- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2005 ou à la date antérieure la plus récente.

3.7- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.8- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2005, à D: 2.207.959, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2005	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		358	240	0,01%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		358	240	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	240	0,01%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 033 402	2 078 586	73,95%
Obligations des sociétés		325 511	328 559	11,69%
AIL 99 A	800	31 311	32 620	1,16%
SKANES BEACH 2003 A	1500	150 000	150 501	5,35%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	105 000	106 036	3,77%
TUNISIE FACTORING 2002	980	39 200	39 402	1,40%
Bons du trésor assimilables		1 707 891	1 750 027	62,26%
BTA 04 2014 7.50%	686	712 486	721 725	25,68%
BTA 06 2008 6.750%	500	512 500	514 053	18,29%
BTA 07 2014 8.250%	474	482 905	514 249	18,30%
Titres d'OPCVM		128 794	129 133	4,59%
TUNISIE SICAV	1 175	128 794	129 133	4,59%
Total		2 162 554	2 207 959	78,55%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 27.256 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2005, contre D: 24.228 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2004, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2005	Trimestre 2 2004
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 120	4 447
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	22 136	19 781
TOTAL	27 256	24 228

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2005 à D : 600.156, contre D: 410.209 au 30.06.2004, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2005	% Actif net
Dépôt à vue		495 000	500 293	17,80%
Amen bank Pasteur		495 000	500 293	17,80%
Billets de trésorerie		98 769	99 863	3,55%
TUNISIE FACTORING au 12/04/2005 à 6,25% pour 90 jours	100 000	98 769	99 863	3,55%
Total général		593 769	600 156	21,35%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2005 à D : 6.482, contre D : 6.192 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2004, et présente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2005 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2005	Trimestre 2 2004
Intérêts des bons du trésor à court terme	92	3 109
Intérêts des dépôts à vue	5 296	3 083
Intérêts des blts de trésorerie	1 094	-
TOTAL	6 482	6 192

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30-06-2005 à D: 5.563 contre D: 5.232 au 30.06.2004 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier avril au 30 juin 2005 qui se détaille ainsi :

	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2004</u>
Montant HT	5 547	4 926
TVA	998	887
TOTAL	6 545	5 813
Retenue à la source	982	581
Net à payer	5 563	5 232

Note 9 : Crédoeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2005 à D: 1.881 contre D: 3.200 au 30.06.2004 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2004</u>
Redevance CMF	227	138
Retenues à la source à payer	982	581
Autres	672	655
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 juin	-	1 826
TOTAL	1 881	3 200

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2005 à D: 6.545 contre D: 5.813 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 2ème trimestre 2005.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2005 à D: 654 contre D: 554 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2005, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2004</u>	
Montant	1 498 210
Nombre de titres	44 276
Nombre d'actionnaires	759
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	1 705 537
Nombre de titres émis	50 403
Nombre d'actionnaires nouveaux	164
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(560 696)
Nombre de titres rachetés	(16 570)
Nombre d'actionnaires sortants	(118)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(443)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	1 051
Régularisation des sommes non distribuables	90
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	63 365
Régularisation des résultats incorporés au capital	48 415
<u>Capital au 30.06.2005</u>	
Montant	2 755 529
Nombre de titres	78 109
Nombre d'actionnaires	805

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2005.